



Mairie

Nos Réf. : BR/MCE
CM/24

Le Maire

à

Mesdames et Messieurs les membres
du Conseil Municipal d'Agon-Coutainville

Agon-Coutainville, le 2 juillet 2024

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que la réunion du Conseil Municipal aura lieu le **lundi 8 juillet 2024 à 17 h 30** à la mairie.

ORDRE DU JOUR

LITTORAL

- Préfiguration d'une structure partenariale pour la gestion du trait de côte
- Réensablement de la plage de la Poulette – Demande de subvention

ASSAINISSEMENT

- Etude de réutilisation des eaux traitées de la STEP (REUT)

CASINO

- Rapport annuel du délégataire

TRANSITION ECOLOGIQUE

- Atlas de la Biodiversité

TRAVAUX

- RD 44 / Place du Passous – Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre

AFFAIRES FONCIERES

- Acquisition terrain NÉE – Modification de la délibération du 4 mars 2024

PERSONNEL

- Indemnité spéciale de police – Modification de la délibération du 8 avril 2024

DIVERS

- Signature de la Charte des Communes Ambassadrices du Don d'Organes

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,

Christian DUTERTRE



2, Avenue Louis Périer - BP 90062
50230 AGON-COUTAINVILLE
© 02 33 47 07 56

E-mail : mairie@agoncoutainville.fr
www.agoncoutainville.fr

